

OBJET

DÉLIBÉRATIONS

Conseil Municipal du 25/09/2020

L'an deux mille vingt, le vingt cinq septembre, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence du Maire

Étaient présents: M. Berlin Emmanuel, M. Guidat Jonathan, M. Krapp Stéphane, M. Lallemand Guy, M. Verdus Jérôme, M. Kopez Bidia, Melle Kopez Maëva, Mme Nohis - Peron Emmanuelle, Mlle Poirier Virginie

Étaient absents: M. Docteur David

Étaient absents excusés: M. Bini François

Prorogation: /

M. le Maire constate que le quorum est atteint, et désigne M. Guidat Jonathan Secrétaire de séance. La séance est ouverte à 19h40. M. Berlin Emmanuel est arrivé à 19h50.

1) Remboursement Infirmerie:

Une la cessation d'activité de Mme Vallée Lucette infirmière libérale au 31 juillet 2020.

Le Conseil municipal en séance du 11/03/2019 avait autorisé le Maire à installer Mme Vallée Lucette avec un Bail Professionnel.

Un loyer de 200€ ainsi que 50€ de charge lui avait été demandé ainsi qu'une caution de 400€.

Une que Mme Vallée a cessé son activité au 31 juillet 2020, il convient de lui rembourser la somme de 125€ ainsi que 600€ de caution.

OBJET

DÉLIBÉRATIONS

2) Remboursement de frais

Une la nécessité de procéder à l'achat de petit équipement pour le bon fonctionnement des gîtes et salles des fêtes.

Une que M. le Maire a engagé les frais suivants:

- 389,22 € → Ikea

- 25,92 € → Metro

- 583,12 € → Stores Discount

- 187,31 € → Action

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de rembourser M. le Maire

3) Règlement intérieur Gîtes et salles des fêtes et cuisine

Après lecture du règlement existant, il convient de demander une caution aux locataires de salle en chèque de ce montant sur libellé au trésorier.

Après en avoir délibéré le conseil accepte à l'unanimité.

M. le Maire demande l'autorisation au conseil municipal pour la convention de mise à disposition d'une Commune pour le véhicule Maxilien.

Le conseil accepte.

Le Département de la Mayenne demande à la Commune de mettre gratuitement à disposition du département la Salle communale et les moyens suivants:

- Tables, chaises, sanitaires et prises électriques pour servir le véhicule Maxilien.

Après en avoir délibéré le conseil municipal accepte l'unanimité et autorise le Maire à signer la dite Convention.

4) Défiibrillateurs

Suite à l'installation de 3 défibrillateurs, il convient

OBJET	DÉLIBÉRATIONS
-------	---------------

Après en avoir délibéré, le conseil Municipal, accepte à l'unanimité

5) Garants des bois.

MR le maire informe l'assemblée que il est nécessaire de désigner des garants pour délimiter les affouages pour la saison 2020-2021.

MR le Maire précise que les garants de la saison précédente étaient :

- MR PELTE Hubert pour Madonville - les Lachaux
- MR Michel Chuska pour Lachaux
- MR Boyer Paul pour Lachaux
- MR Guilugey Cédric pour Haumont - les Lachaux.

Après en avoir délibéré le conseil désigne à l'unanimité les garants suivant pour la saison 2020-2021 :

- MR PELTE Hubert pour Madonville - les Lachaux
- MR Boyer Paul pour Lachaux
- MR Guilugey Cédric pour Haumont - les Lachaux.

6-7) Tarifs des affouages et volume attribué

Il convient de fixer le tarif des affouages pour la saison 2020-2021.

Le Tarif des affouages pour la saison précédente était fixé à 8,90 € et le volume attribué était de 10 skis.

Après en avoir délibéré le conseil accepte à l'unanimité de fixer le tarif des affouages à 8,50 € de skis et d'attribuer un volume de 15 skis par affouagiste.

OBJET	DÉLIBÉRATIONS
-------	---------------

Objet 9) Remboursement affaire Deber et décision modificative

Après explication de MR De Naive sur l'affaire de ju opposant MR Deber à la Commune de Lachaux, le conseil municipal propose de reporter ce point après plus de renseignements.

10) Divers Ders.

Après lecture des ders, le conseil municipal propose de faire d'autres ders - Ce point est reporté.

11) Travaux assainissement:

Sur les explications fournies par MR le Maire sur Travaux d'assainissement de MR Masnias Kylvan à Haumont les Lachaux.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré décide à l'unanimité de donner l'accord au Syndicat Eau de source pour effectuer les travaux sur

- Changement d'un tampon à la charge de
- De poser 4 mètres linéaire de bordure à charge de la Commune

12) Elections membres Appel d'offre:

Une que MR Bini François a été élu 2 fois dans la Commission.

Il convient de voter une autre personne. Mme Poulet Virginie se propose. Après en avoir délibéré, le conseil accepte à l'

OBJET

DÉLIBÉRATIONS

3) Commissions des Impôts

Sur la délibération du 05/06/2020, on il fallait proposer 26 Voms -

Une que M le Maire est un membre d'office, il convient de proposer un autre membre.

Le conseil municipal désigne à l'unanimité M Beaudouin Bernard.

4) Divers:

- Réunion des Maires

- OM

- AFR Madonville / Lachaussée

- M Robert souhaiterait acquies 8 à 10m de terrain communal.

- Sci la vigne demande une autorisation d'aménagement le devant sur le terrain communal le conseil accepte à l'unanimité.

- Repas des Anciens Annulé pour raison Covid 19

- ROR le 06 octobre 2020 à 16h00 avec M Benoit Paul sur le terrain communal à l'entrée du village de Lachaussée.

- Information Ferme Thierry Dupal

- Commande de draps et de gerbes pour le 11 Novembre.

L'ordre du jour étant épuisé, M le Maire lève la séance à 22h00.

M R Bertin Emmanuel

M R Bini François

Absent.

OBJET

DÉLIBÉRATIONS

M R Dakeu David

Absent

M R Knapp Stéphane

M R Lallemand Guy

Mme Nobis Peron Emmanuelle

Mme Poirier Virginie

M R Guédat

M R Kopez

M R Verbeur

Mme Kopez